AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (8)ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 14 juin 1865

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 14 juin 1865

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation4 p. (59r, 60r, 61v, 62r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 14 juin 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45310

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>14 juin 1865</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)</u>
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur le tarif de l'octroi de la ville de Guise. Godin annonce à Oudin-Leclère qu'il a perdu son procès contre la ville de Guise en justice de paix ; il fait un récapitulatif de l'affaire, qui concerne le prix de l'octroi pour la chaux de Tournai classée comme de la chaux hydraulique et non comme de la chaux vive, des arguments qu'il a fait valoir et des motifs du juge de paix. Godin demande à Oudin-Leclère d'examiner s'il doit payer les frais ou porter l'affaire devant le tribunal de Vervins.

Mots-clés

Consultation juridique, Impôts, Procédure (droit), Ressources naturelles, Transport de marchandises

Personnes citées<u>Dusailly [monsieur]</u>

Lieux cités

- Guise (Aisne)
- Le Nouvion-en-Thiérache (Aisne)
- Saint-Quentin (Aisne)
- Tournai (Belgique)
- Valenciennes (Nord)
- Vervins (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023 Dernière modification le 18/09/2023